UNE INSTANCE PARITAIRE POUR LE C3D

Les 110 membres du Conseil de développement durable (C3D) se sont réunis le 10 juin 2021, en présence du président du Grand Nancy Mathieu Klein et de Stéphanie Gruet, conseillère déléguée à la participation et à la coopération citoyenne. Cette réunion a permis l'installation de l'assemblée avec l'élection d'une présidente et d'un président. Marie Blanchard et Dominique Valck ont été élus et forment le binôme paritaire pour la coprésidence du C3D pour le mandat 2021-2027. Le C3D, instance autonome de démocratie participative, inscrite dans la loi, représente l'organisation de la société civile dans toute sa diversité, c'est un lieu de croisements des regards, de débats, pour coconstruire les politiques publiques en apportant une expertise d'usage aux élu(e)s de la Métropole. Ses membres, volontaires et bénévoles s'engagent pour un mandat de six ans, renouvelable à mi-mandat.

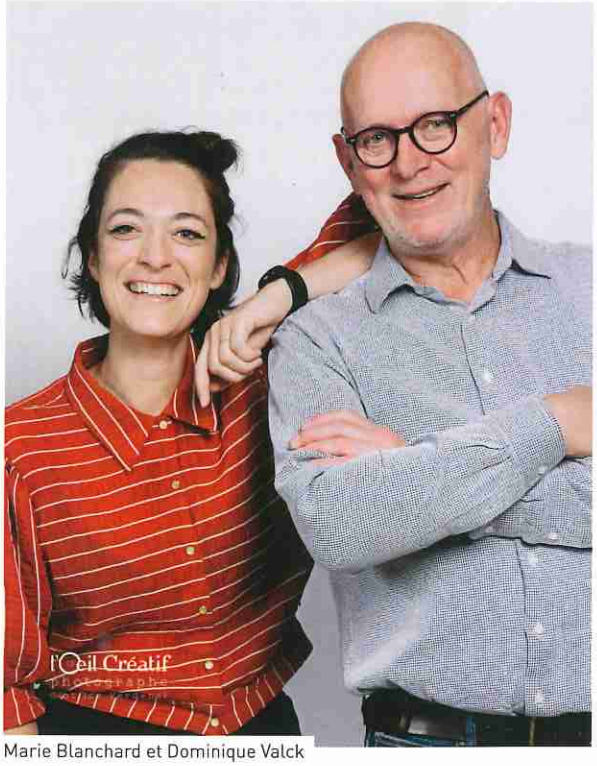

Marie Blanchard et Dominique Valck

VISITE INAUGURALE DU PÔLE ANIMALIER DU GRAND NANCY

Dans le Grand Nancy, c'est la Métropole qui assure les services de ramassage et de capture des animaux errants mais également celui de pension des animaux de compagnie. La pension, la fourrière et le refuge animaliers sont réunis dans de nouveaux locaux sur un site unique, à Bois-de-Haye, dans le respect des règles sanitaires et du bien-être animal. La Métropole a conclu un contrat de délégation de service public avec la société SACPA en 2017, pour une durée de 15 ans à compter de la mise en exploitation du site. Une visite inaugurale a été organisée le 15 octobre 2021, en présence de Mathieu Klein et de Éric Da Cuhna vice-président du Grand Nancy délégué aux moyens généraux.

Protéger la santé de toutes et tous

ORGANISATION D'UN DÉBAT ÉCLAIRÉ SUR LA 5G

Si la Métropole n'est pas compétente pour réglementer l'implantation des antennes-relais de téléphonie mobile, elle a souhaité ouvrir le dialogue avec ses habitants au sujet de la 5G à travers deux conférences/débats en ligne en janvier et février 2021.

— Objectif : pouvoir éclairer de manière objective et en toute transparence la population sur les opportunités de développement et d'attractivité du territoire, mais aussi les connaissances actualisées dans le domaine sanitaire et environnemental sur cette technologie de dernière génération.

DES POINTS DE VACCINATION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS
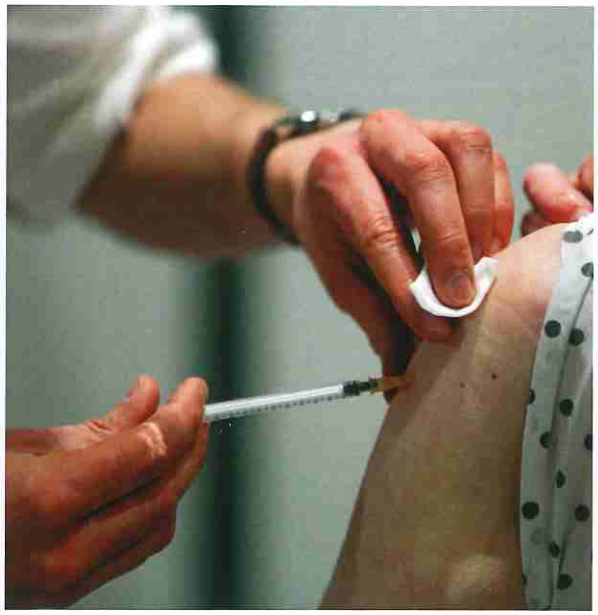
La Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy, en lien étroit avec les acteurs santé du territoire, se sont mobilisées toute l'année 2021 pour permettre la vaccination du plus grand nombre. La vaccination des plus de 75 ans a ainsi été possible dès le 15 janvier dans la Métropole. Le centre Prouvé, géré par le SDIS 54, a été transformé en vaccinodrome en avril. Au plus fort de la pandémie, neuf centres de vaccination étaient opérationnels dans le Grand Nancy, avec également de nombreuses opérations « Aller vers » en direction des publics empêchés ou fragiles. À la suite de l'annonce le 25 novembre 2021 de l'ouverture du rappel vaccinal à tous les adultes de 18 ans et plus, les centres de vaccination de la Métropole ont immédiatement élargi leurs places d'accueil (ouverture en nocturne, les week-ends...) afin de vacciner le plus grand nombre de personnes et ainsi participer, dans le respect strict des gestes barrières, à contenir la 5e vague de coronavirus qui a touché la France.